

Image not found or type unknown



Demander détail des charges récupérables locataire

Par **thomas340**, le **25/06/2024** à **13:33**

Bonjour,

Je me demande si je ne me fais pas avoir depuis des années :

L'agence qui gère la location pour le compte du propriétaire, m'envoie chaque année une régularisation des charges, et chaque fois je dois une somme importante, j'ai demandé à l'agence le détail des charges qui sont dites récupérables, ils m'ont envoyé le relevé du syndic :

- Charges générales (dépenses générales)
- Charges individuelles
- Parking
- Dépense bâtiment commun
- Dépenses individuelles
- Relevé eau froide

TOUTES ces charges me sont imputées, mais je ne comprends pas ce que sont les charges générales, puis-je demander à l'agence le détail?

Merci

Par **Pierrepaulejean**, le **25/06/2024** à **20:28**

bonjour

sur le document n'y a-t-il pas une colonne "locatif" ou "récupérable" ?

Par **thomas340**, le **26/06/2024** à **11:41**

Bonjour si il y a marqué locatif, mais du coup je paye 30€ d'avance de charge alors qu'en réalité on est sur du 60€ / mois ce qui fait 700€ de rappel de charges (2022 + 2023)

Par **Pierrepauljean**, le **26/06/2024** à **11:47**

en principe le propriétaire (ou le gérant) devrait ajuster le montant des provisions sur charges

concernant le rappel du à la régularisation, vous pouvez demander un échelonnement pour payer le solde

concernant la régularisation des charges vous pouvez aussi contacter l'ADIL(c'est gratuit) pour faire examiner vos documents

Par **Regine06**, le **28/06/2024** à **19:39**

Bonjour,

"Je me demande si je ne me fais pas avoir depuis des années :"

Dès que l'agence vous envoie le décompte de charges et l'état des dépenses, c'est facile de vérifier.

Dès que vous avez un doute sur une charge, vous allez sur internet.

De mémoire, le syndic n'a aucune obligation, la colonne "locataire" est juste à titre informatif.

Chez moi, il torture un peu les locataires : maçonnerie, extincteurs, fuite chez les voisins, téléphone ascenseur et j'en passe,...)

Il faut être vigilant

Cdlt